

La persistance du trafic d'armes de Tanzanie vers la RDC et le Burundi

par **Charles NASIBU BILALI**, collaborateur au GRIP

29 avril 2005

Le GRIP publie cette note de son collaborateur Charles Nasibu Bilali, journaliste et chercheur congolais. Il s'agit d'une étude de terrain qui, contrairement à la plupart des travaux du GRIP, ne repose pas sur une méthodologie à base de sources écrites, une méthodologie qui n'aurait pas été applicable à un tel sujet, particulièrement sensible dans la région. C'est donc avant tout sur des témoignages, parfois anonymes, et sur son réseau d'informateurs que notre collaborateur s'est basé pour écrire cette note.

Ce texte constitue une nouvelle pièce au dossier entourant une possible exportation d'une ligne de production de munitions à la Tanzanie par la firme belge New Lachaussée. Il tend à montrer que des trafics d'armes se poursuivent à partir du territoire tanzanien à destination des régions troublées du Burundi et du Sud-Kivu en RDC. Il indique aussi que, malgré les efforts du gouvernement tanzanien en matière de lutte contre les trafics d'armes, ce dernier ne parvient pas à contrôler ses frontières. Il est bien évident qu'il faudra plusieurs années avant que les projets de réformes en Tanzanie – comme dans plusieurs pays de la sous-région – produisent des effets concrets sur le terrain.

I. Introduction

La prolifération et le trafic illicite des armes légères dans la région des Grands Lacs sont parmi les principales conséquences des guerres qui ont désolé pendant plus d'une décennie trois des pays de cette région, à savoir la République démocratique du Congo (RDC), le Burundi et le Rwanda. Les accords politiques pour la paix signés de part et d'autre, le processus de la transition dans laquelle sont impliqués la RDC et le Burundi, le processus d'intégration dans les armées nationales unifiées des différents groupes armés ayant pris part à la guerre au Burundi et au Congo-Kinshasa, tout cela n'a pas suffi à mettre fin aux trafics d'armes légères et de munitions qui se poursuivent encore à l'est de la RDC et au Burundi.

En dépit du fait que la partie orientale de la RDC (en l'occurrence les provinces du Nord et Sud Kivu) soit sur le coup d'un embargo imposé par les Nations unies depuis juillet 2003, le sud du Sud-Kivu demeure un vaste marché du trafic illicite des armes légères. Cette partie de la RDC possède la particularité d'avoir servi de porte d'entrée à toutes les guerres qui ont éclaté dans ce pays depuis 1964. Elle est également frontalière du Burundi, qui vient de passer plus d'une décennie dans la guerre civile, et avec la Tanzanie, pays ayant depuis fort longtemps constitué l'une des principales sources d'approvisionnement et un couloir du trafic d'armes vers la RDC et le Burundi. Cette position géographique, en plus de la présence des groupes armés mal, voire pas du tout, maîtrisés¹, compte parmi les facteurs qui favorisent ce trafic d'armes et rendent l'application de l'embargo très difficile. Dès lors, toute surveillance par l'Etat congolais est pratiquement impossible dans cette zone du pays. De même, peu d'inspections ont lieu aux frontières, comme dans les espaces navigables sur le lac Tanganyika. Quant au contrôle administratif, il est inexistant.

Le Burundi est, à l'instar de la RDC, en phase de post-conflit et traverse actuellement une période de transition politique. Le pays a signé une série d'accords de paix avec différents mouvements rebelles, sauf avec le FNL qui poursuit les hostilités avec le pouvoir de Bujumbura. Ce mouvement trouve là une raison de s'approvisionner encore en armes.

Sans se prétendre détaillé, ce rapport se veut être un message fort pour alerter l'opinion sur un phénomène qui, non seulement souligne la violation de l'embargo des Nations unies sur les armes imposé au Kivu, mais met aussi en péril tous les efforts et les sacrifices chèrement consentis pour ramener la paix dans la région des Grands Lacs.

Ce rapport est aussi un bref survol de la situation sécuritaire dans la partie couverte par l'enquête, à savoir les territoires de Fizi et d'Uvira en RDC et le flanc burundais du lac Tanganyika, avant de déboucher sur quelques recommandations.

II. La situation politique et sécuritaire de la zone d'enquête

1. L'est de la RDC

Depuis le déclenchement de la rébellion dirigée par Laurent-Désiré Kabila en septembre 1996, l'est de la RDC, surtout les territoires d'Uvira et Fizi, n'a cessé de prendre des allures de Far West où des groupes paramilitaires ne répondant qu'à eux-mêmes naissent, s'organisent, s'arment, s'affrontent ou s'allient au gré des circonstances, souvent manipulés par l'une ou l'autre puissance de la région. De l'époque de l'AFDL² à l'époque actuelle de la transition en passant par l'ère RCD³, la réalité est restée la même.

Cette partie du pays est présentement contrôlée, sur le plan militaire, par les combattants-résistants Maï-Maï, longtemps soutenus par le gouvernement de Kinshasa. Après l'échec de la tentative de déstabilisation de la province du Sud-Kivu par les officiers rwandophones Jules Mutebutsi et Laurent Nkundabatware⁴, la population civile rwandophone a préféré fuir le pays pour se réfugier au Rwanda et au Burundi par crainte de représailles de la part des autres ethnies congolaises. Tous les cadres de la tendance RCD, Banyamulenge ou pas, ont fui également. Les Maï-Maï ont saisi l'occasion pour s'emparer de tous les postes ainsi abandonnés et de mettre de l'ordre à leur façon. C'est ainsi que les responsables actuels des

services administratifs et sécuritaires à Uvira et Fizi ont été nommés et imposés par des chefs Maï-Maï locaux.

Après le massacre de Gatumba⁵, la méfiance est restée totale entre la population congolaise tutsi et les autres communautés. Cette méfiance entretient un climat de tension constante et une tendance à l'autodéfense de part et d'autre. Pendant que les Maï-Maï sont maîtres absolus de toute la plaine riveraine de la Ruzizi et de tout le littoral du lac Tanganyika jusqu'au Nord-Katanga en plus de la presqu'île d'Ubwari, les guerriers Banyamulenge, ou du moins une bonne partie d'entre eux⁶, contrôlent les hauts et moyens plateaux d'Uvira et de Fizi.

Signalons que du temps de la rébellion du RCD-Goma, ces deux groupes étaient en alliance et combattaient les forces rwandaises et celles du RCD. Ils ont tous été lourdement armés par le gouvernement de Kinshasa dont ils étaient alors les alliés. Aujourd'hui, dans la logique de la transition, du processus DDR (démobilisation, désarmement et réinsertion) et de la dynamique du brassage de l'armée nationale congolaise, le gouvernement pluriel de Kinshasa n'a plus aucun intérêt à approvisionner ces groupes en armes, la guerre étant théoriquement finie. Les troupes sont très mal payées⁷, ce qui les amène à se sentir de moins en moins concernées par ce qui se dit et se décide à Kinshasa. Elles échappent au contrôle de la 10e Région militaire dont elles dépendent en principe. Le général Mbudja Mabe, commandant de la 10e Région militaire, dans un accès de colère à Bukavu en octobre 2004, a d'ailleurs traité les Maï-Maï de « *civils armés qu'il faut vite désarmer et démobiliser* »⁸. Autant d'indicateurs qui soulignent la tension grandissante au sein de ce qu'on appelle aujourd'hui les FARDC.

2. L'ouest du Burundi

Du côté du Burundi, la réalité se présente de toute autre façon. De toutes les factions qui ont combattu le pouvoir de Bujumbura depuis octobre 1993, seul le FNL est encore actif sur le terrain militaire, en particulier dans les provinces autour de la capitale Bujumbura, à savoir Bujumbura rural, Bubanza et Cibitoke. La présence d'éléments FNL a été un moment signalée en province de Bururi dans la commune Rumonge qui jouxte le lac Tanganyika, ainsi que dans la province de Makamba, frontalière avec la Tanzanie. Le FNL a revendiqué le massacre de Gatumba en août 2004.

Selon la radio de l'Onub (mission des Nations unies au Burundi) émettant à Bujumbura⁹, une délégation du FNL est en discussion avec des cadres des ministères tanzaniens de la Défense et des Affaires étrangères à Dar es Salaam¹⁰. Le gouvernement tanzanien, longtemps accusé par le pouvoir de Bujumbura de soutenir militairement la rébellion du FNL, serait en train de tenter de convaincre ce mouvement rebelle de la nécessité d'aller aux négociations politiques avec Bujumbura.

III. Trafic d'armes sur le lac Tanganyika



1. De la Tanzanie vers l'est de la RDC

Un trafic d'armes est donc toujours entretenu dans la partie est de la RDC en dépit de l'embargo imposé par l'Onu et du processus de paix dans lequel le pays tout entier est engagé. Mais, il faut tenir compte des contingences locales actuelles pour apprécier l'importance de ce trafic. Même s'il persiste, il n'a probablement pas la même ampleur que durant la période 1999-2002.

1.1. Les principaux acteurs de ce trafic

Notre enquête a décelé que le général Dunia Lwendama, principal chef Mai-Mai du Fizi, et plusieurs de ses lieutenants sont à la base du trafic d'armes de la Tanzanie vers le Fizi via le lac Tanganyika. Nos démarches pour obtenir un entretien avec ce seigneur de guerre sont restées vaines. Dunia a établi son état-major à Dine, dans la presqu'île d'Ubwari, d'où il commande et gère le Fizi sans rendre compte, ni au commandant de la 10e région militaire qui est logiquement son chef hiérarchique, ni au gouverneur du Sud-Kivu qui est la plus haute autorité politico-administrative de la province.

Dunia tire sa force des mines d'or, notamment à Misisi, Lulimda et Lubichako. Il exporte l'or de ces gisements vers la Tanzanie, d'où il revient avec des armes légères et des munitions à bord de petites embarcations rapides, localement appelées *marambo* et offertes par Kabila au moment fort de la guerre du RCD-Goma. Un de ses lieutenants, le colonel Mayele Wilondja, qui commande la 117e brigade d'infanterie à Swima, nous a d'ailleurs dit : « *Nous avons commencé notre résistance contre Kabila (NDLR : le père) et les Rwandais avec nos propres moyens. C'était pour protéger les terres de nos pères que nous entendons léguer à nos fils. Nous avons aidé son fils à se maintenir au pouvoir, et voilà qu'il se prépare aujourd'hui à nous désarmer et à nous brasser avec des ennemis potentiels. Pensez-vous que nous allons nous soumettre à ce jeu ? Jamais de la vie ! C'est de notre droit de nous armer et de perpétuer notre noble lutte.* »¹¹ Le major David Abedeneko, commandant en second de la 118e brigade d'infanterie à Baraka, nous a également tenu des propos similaires le lendemain.

Un autre réseau de ce trafic est celui entretenu par le colonel Baudouin Nakabaka. Malgré nos efforts, nous n'avons pas réussi à percer l'opacité de ce réseau. Nous avons néanmoins appris que, d'après un agent de l'Agence nationale des renseignements affecté au port de Kalundu et qui a requis l'anonymat, Nakabaka envoie de temps à autre des émissaires à Kigoma, en Tanzanie. Ces derniers ont la mission d'acheter avec des dollars américains des armes qu'ils cachent dans des sacs de farine de manioc et de fretins avant de les transporter du port de Kigoma et Mwandiga en Tanzanie vers celui de Kalemie (RDC). De là, des hommes de main de Nakabaka embarquent toute la cargaison dans des *speed boats* jusqu'au petit port *Maendeleo* à Uvira. Une fois à Uvira, ces armes sont livrées aux rebelles burundais du FNL

dans la plaine de la Ruzizi ou directement dans leur base dans les buissons de la Rukoko, à la frontière congolo-burundaise. Toujours selon notre informateur, la dernière cargaison est arrivée à Uvira le 28 mars 2005, soit deux jours avant notre entretien. Il nous a enfin confié que le porte-parole du FNL, Pasteur Habimana, a été hébergé par Nakabaka durant plusieurs mois en 2004 en sa résidence de Kiyaya, quartier résidentiel à l'entrée nord-ouest d'Uvira¹².

Il convient de citer aussi des trafiquants isolés qui pullulent dans le Fizi et l'Uvira. Ce sont, soit des commerçants désireux de faire fortune dans le trafic d'armes, soit des ex-miliciens Mai-Mai, des ex-militaires des Forces armées zairoises (FAZ) ou des Interahamwe, présents dans la région depuis près de onze ans.

2. De la Tanzanie au Burundi

Les principaux cadres du FNL, seul mouvement rebelle actif militairement aujourd'hui au Burundi, sont basés en RDC et en Tanzanie. L'essentiel de leurs armes provient de Tanzanie, par le lac Tanganyika, et sont débarquées dans les petits ports de Minago, Rumonge, Karonda, Mugina ou Nyanza Lac¹³. Un employé du port de Rumonge qui a requis l'anonymat nous a déclaré que des armes sont dissimulées dans des sacs de farine de manioc, de fretins séchés ou de poissons fumés et séchés, parfois aussi dans des barils d'huile de palme. Il nous a affirmé que les agents locaux des forces de l'ordre burundaises (armée, police de sécurité publique, douane, police des frontières et des étrangers, etc.) sont tous au courant de cela, mais ils se taisent et laissent faire, soit parce qu'ils sont corrompus, soit parce qu'ils ont peur du FNL¹⁴.

A la question de savoir pourquoi le Burundi, qui sait que le lac est exploité par les rebelles du FNL pour déstabiliser son territoire, ne fait rien pour renforcer le contrôle du Tanganyika, Monsieur Diomède Hakizimana, administrateur de la commune Rumonge nous a dit que le Burundi n'a pas suffisamment de moyens techniques, financiers et humains pour assurer une surveillance efficace de la partie du lac qui lui revient. « *Quand bien même nous aurions ces moyens, nous ne saurions y parvenir tant que la Tanzanie servira d'alliée et de base-arrière à la rébellion, tant que du côté de la RDC il n'y aura ni administration ni système de sécurité organisés.* », a ajouté ce responsable administratif local burundais¹⁵.

L'autre parcours d'approvisionnement en armes pour le FNL est le réseau Nakabaka que nous venons d'évoquer plus haut.

IV. Recommandations

Afin de renforcer les mesures de lutte contre le trafic de Tanzanie vers la RDC et le Burundi, on pourrait recommander le renforcement du rôle de la communauté internationale représentée dans la région par la Monuc et l'Onub¹⁶. Ces deux structures onusiennes doivent étroitement collaborer entre elles dans la surveillance des flux d'armes illégales franchissant les frontières nationales et le lac Tanganyika ; mais elles doivent aussi collaborer avec les organisations de la société civile au Burundi et en RDC. L'on ne doit pas perdre de vue le fait que ni la Monuc ni l'Onub ne possèdent pas en nombre suffisant des membres de leur personnel militaire capables de parler le français, le swahili ou le kirundi, des langues véhiculaires dans la zone concernée par cette enquête.

1 C'est dans cette partie de la RDC que se trouve l'essentiel des Maï-Maï. Ces forces d'autodéfense populaire, qui ont mené la guérilla pour résister contre l'agression rwandaise dans l'est de la RDC, sont aujourd'hui théoriquement incorporées dans l'armée unifiée (Forces armées de la République démocratique du Congo, FARDC), mais restent hostiles à toute idée de brassage pour la formation de la nouvelle armée. En conséquence, elles se comportent en miliciens à la solde des chefs militaires locaux. C'est aussi le cas pour les combattants banyamulenge des commandants Aaron Nyamushebwa et Patrick Masunzu. On retrouve encore dans cette région plusieurs centaines de combattants du Front national de libération (FNL), encore en guerre contre le pouvoir de Bujumbura et entretenant des bastions tout le long du versant congolais de la rivière Ruzizi.

2 Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre, mouvement politico-militaire qui porta Laurent-Désiré Kabila au pouvoir en mai 1997 au terme d'une campagne militaire de sept mois.

3 Rassemblement congolais pour la démocratie, mouvement rebelle qui s'est opposé à L.-D. Kabila à partir d'août 1998.

4 Avec leurs troupes, ces deux officiers tutsi congolais ont attaqué et occupé la ville de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, du 2 au 10 juin 2004 avant de se retirer sous pression de la communauté internationale.

5 Dans la nuit du 13 au 14 août 2004, 161 réfugiés Banyamulenge ont été sauvagement massacrés dans leur camp à Gatumba, à l'ouest du Burundi et à seulement 4 km de la frontière avec la RDC. Le massacre avait été aussitôt revendiqué par le FNL, mais certains témoignages y ont vu également la participation de Maï-Maï et d'Interahamwe venus de RDC.

6 Une autre partie des combattants de souche Banyamulenge, estimés entre 3 000 et 4 000 hommes, sont, avec le colonel Jules Mutebutsi, exilés en province de Gikongoro, au Rwanda, depuis juin 2004. Une rumeur persistante rapporte que ces hommes se préparent à revenir militairement en RDC. Il faut également préciser que les combattants Banyamulenge sont, depuis quelques années, divisés en deux grands groupes : les pro RCD/Goma et les pro Kigali dirigés par le colonel Jules Mutebutsi. Quant aux pro Kabila, ils répondent aux ordres du général Patrick Masunzu (basé à Minembwe) et du commandant Aaon Nyamushebwa (basé à Bibokoboko).

7 D'après le capitaine Masemo, responsable de l'administration au sein de la 111e brigade d'infanterie (T1), un militaire touche par mois 5 180 francs congolais (soit l'équivalent de 10 euros).

8 Propos tenus par le Général Mbudja Mabe, répondant à une question d'un journaliste au cours d'un café-débat organisé par la Commission nationale au DDR et auquel prenaient part des officiels de la MONUC.

9 Journal parlé de 13h00, mardi 29 mars 2005.

10 Citant le quotidien tanzanien « Daily News » du 9/04/05, l'agence italienne Misna évoque un « colloque de paix » qui aurait rassemblé le FNL et les autorités tanzaniennes en un lieu secret à Dar es Salaam (Misna 9/04/05).

11 Entretien avec le colonel Mayele Wilondja dans son bureau de Swima, à 32 km au sud d'Uvira, le 31 mars 2005.

12 Entretien avec un agent de l'Agence nationale des renseignements (ANR) le 30 mars à Uvira.

13 Récit d'un officier burundais attaché à la Police de l'Air, des Frontières et des Etrangers à Bujumbura, que nous avons rencontré à Bujumbura le 27 mars 2005 et qui a requis l'anonymat.

14 Entretien le lundi 28 mars 2005 avec un agent des services des Recherches (filiale de la douane au Burundi) au port de Rumonge, dans le sud-est du Burundi. Il a requis l'anonymat pour sa sécurité.

15 Entretien avec l'administrateur de la commune Rumonge à Rumonge le 28 mars 2005.

16 Mission des Nations unies au Burundi (ONUB) fondée le 15 mai 2004 suivant la résolution 1545 du Conseil de sécurité. L'ONUB a, entre autres, pour mission d'aider la MONUC dans la surveillance des flux d'armes illégales franchissant les frontières nationales et le lac Tanganyika.



RDC

Burundi

Tanzanie

MANIEMA

SUD-KIVU

SUD-KIVU

SUD-KIVU

KATANGA

MONTS

Fizi

Baraka

Ujwari

Dine

Minago

Uvira

Bujumbura

Swima

Rumonge

Karonda

Nyanza-Lac

Lulimba

Mwandiga

Kigoma

Expedia

Microsoft MapPoint



Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

70 Rue de la Consolation, B-1030 Bruxelles
Tél.: +32.2.241 84 20 - Fax : +32.2.245 19 33
Internet : www.grip.org - Courriel : admi@grip.org

Copyright © GRIP - Bruxelles/Brussels, 2003 - Webmaster

La reproduction des informations contenues sur ce site est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et du nom de l'auteur.

Reproduction of information from this site is authorised, except for commercial purposes, provided the source and the name of the author are acknowledged.